

154, rue Célestin Linder  
42780 VIOLAY  
Tél. : 04.74.63.90.92  
Fax : 04.74.63.95.30  
Mél : [mairie@violay.fr](mailto:mairie@violay.fr)  
Site : [www.violay.fr](http://www.violay.fr)

## **PROCES-VERBAL**

### **N° 2018/04**

## **DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU 23 avril 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame CHAVEROT  
Véronique, Maire.

**Etaient présents :**

M. Jean-Claude PALAIS  
M. POIRON Jean-Pierre  
Mme ESCOFET Danèle  
Mme DENIS Chantal  
Mme SERRAILLE Joëlle  
Mme GIROUD Sylvie  
Mme PERIAT Véronique  
M. PERRIER Guy  
M. BISSAY David  
Mme RODET Chantal  
M. MUZELLE Robert

**Excusés :** Mme COLLON Colette (pouvoir à Mme ESCOFET Danèle)  
M. ROCHARD Jean-François  
M. TRIBOLET Didier

**DENIS Chantal est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**



## ORDRE DU JOUR :

- Avancement travaux Centre bourg
- Bail précaire – Parc Aventure
- Tarifs Espace Violay 1004 (demandes reçues en Mairie)
- DM
- Questions diverses

### ⇒ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CM PRECEDENT

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu précédent.

M. MUZELLE fait remarquer que les raisons pour lesquelles les 2 agents communaux étaient partis n'avaient pas été indiquées dans le dernier compte rendu. Mme le Maire signale que la raison de leur départ reste confidentielle et n'a pas à être divulguée aux bans publics.

### ⇒ Liste des délibérations prises à la date du 27 mars 2018

| Séance du 27 mars 2018 |  |
|------------------------|--|
| 2018.03.01             | Fiscalité : vote des taux des 3 taxes  |
| 2018.03.02             | Autorisation donnée au maire pour déposer et signer une déclaration préalable pour le chalet d'accueil |
| 2018.03.03             | ZA "Les 4 Croix" : Fixation du prix de vente des lots  |
| 2018.03.04             | Appellation de nouveaux chemins  |
| 2018.03.05             | FOREZ EST : Groupement de commande pour les travaux de voirie  |
| 2018.03.06             | Aide au développement de l'artisanat et du commerce : participation de la commune                      |
| 2018.03.07             | FOREZ EST : Approbation convention temporaire de gestion des zones d'activités économiques             |
| 2018.03.08             | Approbation du CA et du CG 2017 du CCAS  |

## 1- Avancement des travaux du Centre bourg

La première tranche des travaux de réseaux du centre bourg a été réalisée pendant les vacances scolaires. Il s'agissait d'effectuer la rénovation du réseau d'assainissement et d'inclure un séparatif (eaux pluviales, assainissement), ainsi que d'y ajouter un réseau d'eau des sources. Ce séparatif ne pourra être opérationnel que lorsque la 2<sup>e</sup> partie de la rue principale du bourg sera rénovée dans les années à venir, mais il sera prêt et seul le branchement restera à effectuer.

Une canalisation de 20 mètres de long a du être totalement changée car son diamètre (350 mm) était encadré par deux canalisations de 400 mm.

Nous pouvons féliciter la SOGEA qui a réalisé les travaux en temps donné et a terminé toutes les traversées de chaussée vendredi, afin que la rue ne soit plus coupée. Il reste les traversées à recouvrir provisoirement d'enrobé à froid afin de faciliter la circulation et en attendant la complète rénovation de la voirie en juillet.

coupée. Il reste les traversées à recouvrir provisoirement d'enrobé à froid afin de faciliter la circulation et en attendant la complète rénovation de la voirie en juillet.

La 2<sup>e</sup> tranche consistera à poursuivre cette rénovation le long de la place, cette fois-ci en alternat, de façon à rétablir la circulation normalement entre Tarare et Balbigny. Les travaux de remplacement du réseau d'eau (potable et pluviale) se termineront par la rue du Monument en juin.

Le mur va commencer cette semaine.

Un remerciement aux artisans commerçants du centre bourg, qui ont du subir les inconvénients de ces travaux, pour leur patience et leur compréhension.

La partie reconstruction de la place a débuté aujourd'hui. Le mur sera reconstruit et la place sera réaménagée. Il faut compter environ un mois de travaux.

## **2- Tarifs espace Violay 1004**

Madame le Maire rappelle les tarifs votés et pratiqués pour la location de l'Espace Violay 1004 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Elle propose de mettre en place un tarif intermédiaire TTC pour les personnes de l'extérieur qui ont de la famille à VIOLAY et qui s'adressent directement en Mairie pour les fêtes de famille uniquement (mariages exclus) :

|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| HALL + CUISINE                   | 500,00 €   |
| HALL + LINDER + CUISINE          | 600,00 €   |
| HALL + DUSSUD + CUISINE          | 900,00 €   |
| HALL + DUSSUD + LINDER + CUISINE | 1 200,00 € |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les tarifs ci-dessus.  
2 Contre : R. Muzelle et D. Bissay et 1 Abstention : V. Périat

## **3- DM**

### **◆ Commune**

Les dotations ont été mises en ligne récemment. Il convient donc d'ajuster les montants pour :

✓ **DGF** :

2016 : 212 912 €

2017 : 116 979 € (208 097 €)

2018 : 109 192 € on avait estimé à 115 000 €

✓ Subvention complémentaire versée au budget photovoltaïques de 3 750 € pour régler la facture de Kalliopé

### **◆ Photovoltaïques**

Facture Kalliopé non prévue

### **◆ Espace Tourisme et Loisirs**

Les prestations pour le logo et le site internet avaient été prévues en fonctionnement. Finalement elles seront réglées en investissement.

Le Conseil Municipal approuve ces Décisions modificatives à l'unanimité.

#### **4- BAIL précaire Parc aventure Violay**

Le parc aventure ouvrira ses portes courant mai. Un bail doit être signé entre le CCAS et le porteur du projet. Nous allons proposer au CCAS d'établir un bail précaire jusqu'à la fin de l'année 2018, pour ensuite signer un bail commercial à plus longue échéance, en ayant le recul d'une saison d'occupation.

Par ailleurs, un dossier de Déclaration Préalable de travaux avait été déposé concernant le chalet d'accueil. Il apparaît qu'un permis de construire est nécessaire compte tenu du fait que la superficie dépasse les 20 m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à déposer un dossier de permis de construire.

Suite à l'offre d'emploi lancée récemment, 4 personnes sont en cours de recrutement pour les périodes d'ouverture du parc.

La réalisation du parking se fera un peu plus tard.

D'autre part, concernant le tourisme, le Département recrute un jeune BAC + 1 pour assurer la permanence du Département en juillet & août à la Tour Matagrin.

#### **5- QUESTIONS DIVERSES**

##### **SEDL :**

Les conseils d'administration de la SEDL et de la SEM PATRIMONIALE LOIRE ont validé la fusion des deux structures qui sera entérinée lors d'une prochaine assemblée générale le 26 juin prochain. La SEDL a construit la maison de retraite avec laquelle un bail emphytéotique a été passé.

De ce fait, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la mise en œuvre de la volonté des administrateurs de la SEDL et de la SEM.

***Le conseil municipal donne un avis favorable.***

##### **Visite du Sous-Préfet, DREAL, police, gendarmerie et Sociétés qui gèrent la 2 x 2 voies sur Balbigny le vendredi 27 avril prochain à 9 heures, salle D. Linder.**

Une réunion a lieu le matin, déjeuner et visite l'après midi de la zone humide à Fontbonne qui a été mise en zone humide dans le cadre des mesures compensatoires.

##### **Place Fouillat : Enfouissement ligne moyenne tension.**

Les travaux d'enfouissement de la ligne moyenne tension, place Fouillat vont avoir lieu du 02 mai au 23 Mai. Les travaux de mise en service sont prévus le 04 juin prochain basculement de la ligne existante.

Il y aura un coffret de chaque côté de la place pour les forains.

Par ailleurs, une société propose d'éclairer les endroits référencés comme étant une piste d'atterrissage pour hélicoptère. Deux spots pourraient donc être installés sur la salle espace Violay 1004, un processus permettrait de les éclairer à distance dès le décollage de l'hélicoptère du SAMU de St Etienne.

Une demande a été faite auprès de Forez Est pour une prise en charge.

##### **Revue de travaux de l'équipe VOIRIE :**

***Un planning est élaboré à la semaine.***

\*Aménagement de l'entrée du cimetière, maçonnerie et reprise de mur.

\* Numérotation-adressage : réalisée à 90 %. Il reste à réaliser Chez Pétel.

\*Installation des toilettes au Parc Aventure ;

\*Divers travaux préparatoires à l'implantation du parc aventure.

\*Installation de la douche et des toilettes au droit de l'espace Violay 1004, pour servir aux randonneurs et VTTistes, dans le cadre du label sport nature.

\*Installation des barrières de protection à l'entrée de l'espace Violay 1004.

\*Réfection du chemin des Crêts avec apport de cailloux pour boucher les trous (ce travail se poursuivra avec le chemin du Morillon, et d'autres).

\* Pelouza dans le cadre des travaux connexes.

\*Rebouchage des trous par enrobé à froid.

\*Entretien des sentiers pédagogiques de Fontbonne et de la Tour.

\*Taillage des haies.

\*Création de nouveaux massifs.

\*Le rond-point a été terminé, aménagement paysager et préparation de massifs (borne trigo et margelles).

\*La carrière a été vidée de tous les végétaux. L'entrée à pied a été condamnée.

\*Des saignées ont été réalisées sur les chemins. Des bandes blanches ont été réalisées sur le chemin du Chevalier et à Fontbonne + signalétique verticale.

\*La Pothière a été clôturée et sécurisée

Il apparait que des personnes se garent sur des arrêts-minutes un peu trop longtemps. Un rappel sera fait.

### **Marché voirie avec Forez Est :**

Pour 2018, on fait nos travaux avec EUROVIA.

Tout ce qui est approvisionnement reste à discrétion des communes.

M. MUZELLE demande pourquoi on ne garde pas la plateforme des 4 Croix pour stocker des matériaux. Madame le Maire signale qu'on n'a pas de problème de stockage avec la carrière. Ces parcelles doivent être vendues pour créer de l'emploi et non du stockage.

Les agents passent un peu trop de temps vers le dépôt du tri sélectif où des encombrants sont souvent déposés...

### **Atelier de jardinage sans pesticides**

Mme ESCOFET rappelle que le mercredi 25 aura lieu l'atelier de jardinage sans pesticides.

### **Au niveau des salles :**

- Changement des fenêtres de l'école, les agents ont réalisé la finition
- SOTADEC propose un nettoyage du circuit du chauffage au sol de la salle Gros
- Organisation ménage espace Violay 1004 :

Deux agents font le gros nettoyage et l'agent d'entretien fait 2 h par semaine au niveau de la cuisine.

La porte Violay 1004 ne fonctionne plus du tout une intervention est prévue prochainement.

**26 mai de 14h à 19h : Fête de l'écotourisme** : C'est la fête des stations vertes de France. Chacune organise à sa manière des activités autour de la thématique plein air pleine nature – environnement. A Violay, deux sites ont été identifiés : La Tour Matagrín et Fontbonne, avec possibilité de partir de la place Fouillat pour rejoindre Fontbonne à pied, par le parc aventure qui permettra des visites libres. Les personnes qui le souhaitent pourront revenir par le mini-bus.

Des vols en parapente bi-place, ainsi que des explications de vols seront proposés à la Tour Matagrín, ainsi que la balade autour du sentier pédagogique de l'arbre au bois. Les amis de la Tour Matagrín ouvriront les portes de la boutique et de la buvette.

Des démonstrations de VTT de descente, découverte du VTT électrique avec de courtes balades, explications autour de l'étang de Fontbonne par l'association de pêche, ainsi la visite du sentier pédagogique « entre ruisseau et forêts », autour de la zone humide seront proposés à Fontbonne.

**9 juin : FORUM des associations** : la plupart des associations a répondu présente pour ce Forum, très peu ne sont pas encore inscrites. Un petit rappel : les associations doivent donner le nombre de tables et chaises dont elles auront besoin, ainsi que des photos ou des films qui seront projetés tout au long de l'après midi.

#### **Route de la Tour :**

EUROVIA a demandé un arrêté de circulation afin de réaliser des essais en vue de la réparation de la voie, les 25 – 26 avril prochains, la durée des travaux est d'une demi-journée.

#### **Sentiers de randonnées**

Madame le Maire rappelle que des circuits de randonnées vont être balisés pour le Raid Nature 42 en septembre prochain, et notamment un PMR. Un balisage permanent sera effectué afin de le pérenniser.

**Labellisation topoguide de Nature et Patrimoine** : il convient que la Commune s'engage à baliser les chemins de randonnées.

- ◆ M. MUZELLE attire l'attention sur le fait que le mur vers les boules se détériorent. Il est effectivement prévu de procéder à sa réfection.
- ◆ Il est demandé l'installation de tables de pique-nique à la halle du randonneur. Une table sera déplacée du jardin de la mairie à la halle.

#### **Local paroisse**

Mme le Maire propose de mettre à disposition du catéchisme les salles en dessous la mairie car le local de la paroisse est en très mauvais état et devient insalubre.

Mme Joëlle SERRAILLE demande s'il y a un local qui pourrait être proposé si des jeunes voulaient se retrouver. Elle fait remarquer qu'il n'y a rien pour les jeunes, depuis que le bois de la commune n'est plus disponible. Il n'y a plus de panneaux de baskets...Le terrain sous le stade de foot est difficilement praticable...

Mme le Maire explique que les essais avec la maison des jeunes n'ont pas été concluants. Cependant, elle lui demande de bien vouloir faire une étude, avec M. Jean-Pierre POIRON, auprès des jeunes et faire des propositions pour un aménagement extérieur.

### Compteurs LINKY

M. MUZELLE explique qu'il est allé à la réunion sur les compteurs LINKY à Feurs. Il y avait une personne pour et une personne contre ce compteur.

Prochaines réunions du conseil municipal :

- Le 29 Mai
- Le 03 juillet

Fait à Violay, le 26 avril 2018

Le Maire,  
Véronique CHAVEROT

